

## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

### EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 152/2024/57281/C01:1

DATE DU CONTRÔLE 04/03/2024 AGENT VISITEUR Benjamin Dormont  
 ADRESSE DU CONTRÔLE Rue de Lannoy 89 - 7740 Pecq AGRÉMENT RÉGION WALLONNE AGRW. DEP-048/A/12 12/10/2024



Autre information

Néant

### › RÉSERVOIR

Autorisation d'exploitation	Oui	Date d'émission, échéance & numéro	20/05/2020 échéance 20/05/2030
Capacité autorisée et/ou réelle (litres)	4800l	Année d'installation	Inconnu
Origine du réservoir et n° de fabrication	Inconnu	Certificat d'étanchéité antérieur	Oui
Informations du certificat antérieur d'étanchéité	Carte verte certinergie	Dimensions du réservoir	253x151x126 cm
Hauteur de produit (cm)	15	Commentaire relatif à la déclaration de classe 3	Référence de la déclaration à la commune PE/classe 3/2000-40
Type de réservoir	Parallélépipédique - Aérien - Simple paroi - Métallique		

### › CONTRÔLE

Système de chauffage	Chaudière	Fonctionnement du système de chauffage	Fonctionne
Type de raccordement au système de chauffage	Mono-tube	Contrôle des tuyauteries visibles du réservoir au système de chauffage	Conforme
Soutirage	Par le haut - Conforme	Conduite de remplissage	Conforme
Conduite de ventilation	Conforme	Système anti-débordement	sonde 98% - test OK - hauteur de la tige OK
Système de mesure de niveau	présent - conforme	Hauteur d'eau dans le réservoir (cm)	0 cm
Autres raccords	Conforme	Trou d'homme	Conforme
Contrôle visuel de l'étanchéité	Etanche	Pollution en dehors du réservoir	Non
Encuvement	non étanche	Système de détection de fuite	NON

### › AUTRE(S) REMARQUE(S)

L'absence de pollution visible est confirmée sous toute réserve de la présence éventuelle d'une pollution non visible le jour du contrôle.

Conclusion : Le réservoir est étanche et peut rester en service. Une prochaine visite doit avoir lieu avant le 04/03/2027



Une plaquette verte a été fixée et scellée sur la conduite de remplissage du réservoir le jour même du contrôle.

Le réservoir a fait l'objet d'un contrôle conformément aux prescriptions de :

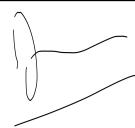
- 30 novembre 2000 - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Titre III du règlement général pour la protection du travail en ce qui concerne les contrôles des dépôts de liquides inflammables et l'implantation et l'exploitation des stations - service (M.B. 17.01.2001)
- 8 mai 2003 - Arrêté ministériel dérogant aux dispositions de l'article 590 du titre III du RGPT portant sur le contrôle d'étanchéité des dépôts de liquides inflammables en insérant une nouvelle technique de contrôle: le test en dépression(M.B. 19.03.2004)
- 17 juillet 2003 - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service
- 24 juillet 2008 - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2003 déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service.

Fait à : Pecq

Signature du technicien



Signature du propriétaire



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

**EXEMPLAIRE ORIGINAL**

**RÉF. 152/2024/57281/C01:1**

### ANNEXES

Système de chauffage



### Autorisation d'exploitation

**Permis d'environnement**

Si vous remplissez ce formulaire en version papier, veuillez le renvoyer complété à la commune concernée.  
Si vous avez rempli et envoyé ce formulaire de manière électronique, il est inutile de renvoyer la version papier à la commune.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le Département des Permis et Autorisations par mail : rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

→ A l'attention de la commune de :  
Rue Des Déportés 10  
7740 Pecq

**Permis d'environnement  
Déclaration des établissements de classe 3**

Objet : Formulaire pour la déclaration d'un établissement de classe 3 visé par le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.  
Public : Toute personne physique ou morale exploitant un établissement repris en classe 3 dans la liste de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.  
Réglementation : Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.  
Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

**Cadre réservé à la commune**

Commune où est déposée la déclaration : 7740 PECQ  
Référence de la déclaration à la commune : 100000000000000000  
Date de l'accusé de réception de la déclaration : 20/04/2020  
Date de recevabilité de la déclaration : 20/04/2020

Vu et approuvé  
par le Collège communal  
en date du  
**20. 05. 2020**

Le Directeur Général, Le Bourgmestre,

X. VANMULLEM A. BRABANT

Scanné le : 18/04/2020 09:17 - 776696-920967  
de : bontethierry@hotmail.com (bontethierry@hotmail.com)  
à : Serv. Reception RGPE,DPA Decl3 (rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be)

## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 152/2024/57281/C01:1

### ANNEXES

Certificat d'étanchéité antérieur



Chambre de visite et accessoires



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 152/2024/57281/C01:1

### ANNEXES

Chambre de visite et accessoires



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 152/2024/57281/C01:1

### › ANNEXES

Chambre de visite et accessoires



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 152/2024/57281/C01:1

### ANNEXES

Chambre de visite et accessoires



Plaquette apposée sur le réservoir

